

# Bilan de compétences

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

ASFO ADOUR  
Sylvie BEAUVAIS  
05.59.46.14.41  
asfo.bayonne@asfo-adour.org

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(vé) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

Aucun pré-requis.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation. Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

## Contenu et modalités d'organisation

**1ERE ETAPE : UNE PHASE PRELIMINAIRE** Qui a pour objet de confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ; de définir et analyser la nature de ses besoins ; d'informer le bénéficiaire des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que les méthodes et techniques mises en oeuvre. **2EME ETAPE : UNE PHASE D'INVESTIGATION** Qui permet au bénéficiaire : - d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ; - d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ; - de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle. **3EME ETAPE : UNE PHASE DE CONCLUSION** Par la voie d'entretiens personnalisés, permettant au bénéficiaire de : - prendre connaissance des résultats de la phase d'investigation ; - recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ; - prévoir les principales étapes de la mise en oeuvre de ce projet. Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire d'un document de synthèse, établi par l'organisme prestataire qui rappelle : - les circonstances du bilan : situation du bénéficiaire, définition et validation des objectifs visés par le bénéficiaire, co-construction des modalités de mise en oeuvre (modalités, déroulement, outils et techniques utilisés). - les compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard des perspectives d'évolution envisagées - les éléments constitutifs de son projet professionnel et éventuellement de son projet de formation et les principales étapes prévues de sa réalisation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**  
Commentaires sur la parcours personnalisable **24 heures réparties en demi-journées sur 6 à 8 semaines**

## Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - *Sans niveau spécifique*

**MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

*Non renseigné*

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00023674</b>	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Ustaritz (64)	ASFO ADOUR - USTARITZ		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	
<b>00023672</b>	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Mont-de- Marsan (40)	ASFO ADOUR		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	
<b>00023673</b>	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Saint-Paul- lès-Dax (40)	ASFO ADOUR - SAINT PAUL LES DAX		<b>MON COMPTE FORMATION</b>	